

Former sans exclure

Manifeste 2005 – Genève

Genève, le 8 février 2006



*« Chaque jeune non formé, c'est en est un de trop.
Retrouver la confiance, c'est impérativement innover. »*
Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève
Discours de Saint-Pierre, décembre 2005

Mesdames les députées,
Messieurs les députés,

Notre association « Former sans exclure » est un collectif de citoyens, de parents, d'étudiants et de professionnels de l'éducation – enseignants, chercheurs, formateurs – inquiets de l'avenir de notre école et de la manière dont nous en débattons. Nous ne soutenons aucun parti politique. Nous avons pour objectif de promouvoir une école fondée sur trois principes :

- garantir une culture de base pour tous les jeunes,
- affirmer l'éducabilité de tous,
- exclure l'exclusion tout au long de l'école obligatoire.

Nous sommes opposés à l'initiative 121 (initiative d'ARLE) qui, non seulement veut revenir sur trente ans de progrès éducatifs, mais renforce la sélection dès l'école primaire, ce qui va à l'encontre de l'objectif de la formation pour tous.

Nous nous permettons de vous écrire personnellement car nous venons de prendre connaissance du rapport concernant le contre-projet à l'initiative d'ARLE qui va être prochainement discuté au Grand Conseil, et nous sommes très inquiets à ce sujet.

En effet, ce contre-projet – comme l'initiative d'ARLE – ne répond pas aux problèmes que rencontre l'école genevoise, il ne permet pas à nos enfants et à leurs enseignants de se préparer aux défis qui se présentent pour l'avenir. Sur certains points, le contre-projet est encore plus préoccupant que l'initiative 121.

- Il multiplie les possibilités de redoublement au lieu de prévoir des dispositifs de soutien adaptés aux problèmes particuliers des élèves en difficultés.
- Il prétend renforcer la sélection entre les cycles par des calculs de moyennes qui ne disent rien de ce qui est précisément attendu des élèves.
- Il ne prévoit pas de solution pour les élèves qui resteraient en échec, en particulier ceux qui ne rempliraient pas les conditions de passage au cycle d'orientation.
- Il permet que des élèves achèvent le parcours primaire à 9 ans et d'autres à 13 ans.
- Il veut mettre les établissements en concurrence sur la base d'objectifs réducteurs, ce qui creusera l'écart entre les familles les mieux informées et les autres.

Si ce contre-projet était adopté il aurait pour conséquence, à nos yeux, non seulement de péjorer profondément les conditions du débat, mais à terme de faire baisser le niveau général de l'école genevoise. En effet, les mesures proposées sont totalement contraires aux conclusions de la recherche en éducation – dont le texte se réclame pourtant abondamment : elles ignorent que les systèmes éducatifs les plus justes sont aussi les plus efficaces, parce qu'ils luttent contre l'échec scolaire, pas contre les élèves en échec. Au moment où le Conseil d'Etat promet pour Genève une autre politique, ne devrions-nous pas préférer l'examen des faits à l'affrontement partisan, pour préserver ensemble l'école de la République ?

Pour vous permettre de vous documenter clairement, ou d'approfondir le débat sur des bases solides, nous vous proposons une **série d'arguments sur les notes, les moyennes, le redoublement et les cycles d'apprentissages** dans les feuilles d'information ci-jointes.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire. Nous serions, par exemple, tout à fait intéressés à rencontrer les différents partis politiques genevois présents au Grand Conseil.

Avec nos respectueuses salutations.

Pour le Comité de « Former sans exclure », ses trois co-président-e-s :

Marcel Crahay

Mitsuko Kondo Oestreicher

Yvan Schmidt

Annexes :

Manifeste 2005 – Former sans exclure

1. *Au-delà des notes : pour une évaluation claire, juste, exigeante*
2. *Redoubler : inefficace, voire néfaste*
3. *Des cycles au lieu des degrés*
4. *La pédagogie : luxe ou nécessité ?*